Enseignement agricole Formations grandeur nature



Référentiel de formation

Classe de seconde professionnelle

"Productions végétales -Agroéquipement"

Photo couverture : Etudiants devant un champ de blé. Copyright: ©Xavier Remongin/Min.Agri.Fr. Source: http://photo.agriculture.gouv.f

Présentation et architecture de formation

Architecture de la classe de seconde professionnelle "Productions végétales - Agroéquipement"

La classe de seconde professionnelle est la première année du cursus de préparation en 3 ans du baccalauréat professionnel par la voie scolaire

Modules d'enseignement général

The winder of the original periods.
4 modules d'enseignement général en cohérence avec l'architecture proposée en baccalauréat professionnel
EG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde150h
EG2 : Langue et culture étrangères
EG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi75h
EG4 : Culture scientifique et technologique
Modules d'enseignement professionnel
EP1 : Acte de production et son contexte
Module professionnel commun aux 2 spécialités de la production : Production animale et Production végétale
EP2 : Processus de production végétale
Module communitation differents supports Production vegetale
EP3 : Mise en œuvre d'opérations techniques
- Conduite de cultures
- Horticulture
- Vigne et vin - Agroéquipement
Activités pluridisciplinaires
Elle est mise en œuvre dans le module EP3
Conduite de cultures : Agronomie ; Biologie-écologie , STE/agroéquipement
Horticulture: Sciences et techniques horticoles; Biologie-écologie, STE/agroéquipement
Vigne et vin : Viticulture-oenologie ; Biologie-écologie ; Sciences et technique des équipements
Agroequipement . OT L/agroequipement , Agronomie , Enysique-offinie

Cette classe de seconde est une formation professionnalisante

L'architecture de la formation proposée témoigne de l'importance particulière donnée à la formation professionnelle.

La formation se déroule sur 36 semaines, se répartissant en cinq ensembles distincts :

- 30 semaines, soit 870 heures d'enseignement en établissement comprenant :
 - · l'enseignement général (4 modules de 405 heures au total).
 - · l'enseignement professionnel (3 modules de 345 heures au total dont 30 heures pour les activités pluridisciplinaires),
 - · l'enseignement à l'initiative des établissements de 120 heures.
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) de stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable.
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la mise à niveau des élèves,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la réalisation de travaux pratiques renforcés,
- 4 à 6 semaines de stages individuels et/ou collectifs en milieu professionnel, dont 3 prises sur la scolarité, complétées d'1à 3 semaines prises sur les congés scolaires.

Enseignements à l'initiative de l'établissement

L'organisation de ces enseignements est pilotée par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validé par le Conseil d'Administration.

Orientations proposées :

- consolidation de compétences méthodologiques : lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire...
- consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles : droits de l'homme, citoyenneté, vie en société, respect d'autrui ; projet sportif et/ou culturel ; débats sur choix techniques...
- orientation, projet individuel et professionnel de l'élève, aide à la réussite, aide individualisée...

Ces enseignements contribuent à l'individualisation de la formation.

Stage collectif éducation à la santé et au developpement durable

Le stage collectif (une semaine ou son équivalent fractionné, non pris sur les semaines de stage) fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

A travers les deux thématiques développées, il poursuit des objectifs communs :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Il s'articule avec le module EG3 dont les objectifs sont aussi liés au respect de la santé.

La sensibilisation des élèves aux dangers, aux risques professionnels et à leur prévention est aussi réalisée à travers les modules EP1, EP2 et EP3 et les périodes en milieu professionnel.

Quant au développement durable, il est pris en compte dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles.

Le stage collectif permet la réflexion et la mise en oeuvre d'une action dans un cadre concret, en lien ou non avec le domaine professionnel.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en œuvre dans le cadre du stage collectif.

Le choix des thématiques et les compétences à développer seront raisonnées sur l'ensemble du cursus.

Mise à niveau des élèves

Potentiel de 30h, à organiser avec des procédures les plus individualisées possibles selon la progression des enseignements (tutorat, suivi d'un travail personnel particulier...).

Formation à caractère professionnel

Le champ professionnel

Cette seconde professionnelle appartient au champ des "Productions végétales-Agroéquipement" qui regroupe quatre secteurs professionnels, à savoir : "conduite de productions végétales", "horticulture", "vigne et vin" et "agroéquipement". Il regroupe actuellement quatre baccalauréats professionnels : "productions horticoles", "agroéquipement" créés par l'arrêté du 18 juin 1996 et "Conduite et gestion de l'exploitation agricole" options : "système à dominante cultures" et "vigne et vin" créés par l'arrêté du 3 juillet 2007.

L'enseignement professionnel en seconde professionnelle "Productions végétales-Agroéquipement" a deux objectifs : - faire découvrir le contexte de l'acte professionnel et les en-

jeux qui sont liés à la mobilisation de la ressource végétale,

- faire acquérir un début de professionnalisation au niveau V dans l'une des quatre spécialités en fonction du baccalauréat professionnel de niveau IV offert par l'établissement de formation.

Il comprend une formation en établissement et en milieu professionnel.

La formation en établissement

Les modules EP1 et EP2 visent un objectif de découverte. Le module EP3 aborde la professionnalisation spécifique ; il permet d'éclairer l'orientation des apprenants vers une spécialité d'un baccalauréat professionnel.

L'équipe pédagogique construit une progression en s'appuyant sur des modalités variées : cours, travaux pratiques, activités pluridisciplinaires, actions de coopération internationale, stages individuels et/ou collectifs (de 4 à 6 semaines), travaux pratiques renforcés, visites de salons et foires professionnels, interventions de professionnels, voyages d'études, etc.

Ces modalités, doivent être les plus concrètes possibles et privilégier le recours aux ressources locales, en particulier celles de l'exploitation de l'établissement.

Le module EP1 : acte de production et son contexte

Il s'adresse à l'ensemble des secondes professionnelles "Productions". Il initie à 'organisation des entreprises dans le do-

maine de la production de biens et de services agricoles et permet l'acquisition de bases scientifiques nécessaires à la compréhension des techniques à mettre en oeuvre dans ce domaine de la production.

Le module EP2 : processus de production végétale

Commun aux quatre supports du domaine végétal, ce module vise la compréhension d'un processus de production végétale tout en sensibilisant les apprenants à la durabilité et à la diversité des modes de production. Pour que ce module prenne tout son sens pédagogique, sa mise en œuvre s'appuie sur des situations concrètes et variées : observations sur le terrain, visites de producteurs et analyse comparée de processus. Il s'agit aussi d'initier les apprenants au fonctionnement d'un agrosystème.

Le module EP3 : mise en œuvre d'opérations techniques

Il permet un début de professionnalisation spécifique en cohérence avec les mises en situations professionnelles (stages et travaux pratiques renforcés) et la spécialité professionnelle envisagée du baccalauréat. L'enseignement s'appuie sur des mises en situation pratiques et signifiantes sur le terrain.

Pour la spécialité "Conduite de cultures" :

Ce module de techniques professionnelles permet une première acquisition des savoir-faire relatif à la conduite d'une culture de plein champ. Les mises en situations professionnelles sur la parcelle (observations, mise en œuvre des techniques, conduite et maintenance du matériel) occupent une place essentielle dans ce module en lien avec les activités pluridisciplinaires et les travaux pratiques renforcés. Ce module développe aussi l'apprentissage du travail en sécurité et dans le respect de l'environnement.

Pour la spécialité "Horticulture" :

Ce module de techniques professionnelles a pour but de familiariser les apprenants avec le matériel végétal support du processus de production, d'acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques horticoles en toute sécurité et dans le respect de l'environnement, de mettre en œuvre des équipements nécessaires à la conduite de processus de production horticole et de réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau le tout en toute sécurité et dans le respect de l'environnement. Les enseignements se font en lien avec les activités pluridisciplinaires et les travaux pratiques renforcés.

Pour la spécialité "Vigne et vin" :

Ce module de techniques professionnelles permet une première acquisition des savoir-faire relatifs à la mise en œuvre d'un processus vitivinicole : conduite de la vigne et élaboration d'un vin. Les mises en situations professionnelles sur la parcelle de vigne et au chai (observations, interventions sur la vigne, travaux de cave, conduite et manipulation du matériel) occupent une place essentielle dans ce module en lien avec les activités pluridisciplinaires et les travaux pratiques renforcés.

Pour la spécialité "Agroéquipement" :

Ce module permet une première acquisition des savoir-faire relatifs à la mise en œuvre et à la maintenance des matériels en situation encadrée. L'acquisition d'une démarche de travail, tant sur l'approche de l'utilisation des matériels que sur l'entretien, est essentielle. Cette démarche prend en compte la complexité croissante des matériels et l'application de la réglementation agro-environnementale. Les activités pluridisciplinaires, les travaux pratiques renforcés occupent une place essentielle dans la construction des savoir-faire.

la pratique professionnelle

Les Travaux pratiques renforcés

Il s'agit de séquences de travaux pratiques, choisies et mises en œuvre par l'établissement, pouvant être fractionnées sur tout ou partie de l'année ou bien réalisées sur une semaine complète.

En conduite de cultures, deux activités sont privilégiées : l'initiation à la conduite de matériel en conditions sécurisées et la participation à des chantiers saisonniers : travail du sol, semis, épandage, récolte...

En horticulture, cette activité professionnelle encadrée permet une mise en situation dans un cadre plus professionnalisé et prépare les apprenants au stage individuel.

Lors de ces travaux pratiques, les apprenants acquièrent la dextérité et la rapidité nécessaires à l'installation et à la conduite de cultures : taille, récolte, plantation, arrachage, rempotage...

En vigne et vin, lors de ces chantiers, les apprenants acquièrent la dextérité et la rapidité nécessaires à la taille de la vigne et à la récolte du raisin ; ils réalisent divers travaux de cave.

En agroéquipement, il s'agit de renforcer l'approche et l'utilisation des matériels automoteurs avec les objectifs suivants : conduire l'automoteur seul, conduire l'automoteur avec outil associé, réaliser des attelages d'outils et régler les outils en fonction des paramètres d'utilisation.

La formation en milieu professionnel

Durée :

La formation professionnelle comprend des périodes de stages d'une durée de 4 à 6 semaines dont 3 prises sur la scolarité et au moins 4 sont réalisées en individuel.

Objectifs:

1/ la découverte des réalités professionnelles,

2/ développement pratique de savoir-faire : savoir-faire gestuels et utilisation de matériels,

3/ développement pratique d'un savoir-être spécifique répondant aux exigences du monde professionnel : respect des consignes, travail en équipe, etc.,

4/ l'acquisition de l'autonomie,

5/ le développement des capacités d'observation et de compréhension de situations concrètes.

Lieux:

Les stages se déroulent dans une entreprise de production ou des organisations professionnelles en mesure de proposer des activités concrètes aux stagiaires. Une partie de ces stages peut être réalisée de manière individuelle ou collective sur l'exploitation de l'établissement de formation (chantiers, suivi de cultures, etc.).

Pour l'organisation des stages, les équipes veillent au respect des règles en vigueur.

Les périodes en milieu professionnel peuvent être de différentes natures :

- Des activités pédagogiques centrées sur le monde professionnel (y compris les visites), faisant l'objet de plages horaires hebdomadaires ou non, se déroulent dans le cadre des modules de formation. Elles correspondent à l'organisation de séances classiques (pédagogie de la découverte, de projet...) ou se rapportent à des modalités d'individualisation de parcours de formation. Ces dispositifs, visant à faciliter les apprentissages, relèvent de la responsabilité des équipes pédagogiques et de l'autonomie de l'établissement.
- Des stages en milieu professionnel, encadrés par un maître de stage et une convention de stage. Ils ont vocation à appréhender le monde professionnel de manière transversale et concrète. Ces périodes peuvent donner lieu à la rédaction d'un dossier ou d'un rapport. Ces stages font l'objet d'indications précises dans les annexes des arrêtés des référentiels de formation et les notes de service de cadrage.

Les durées de stage notifiées dans les référentiels de formation font explicitement référence à cette deuxième catégorie de périodes en entreprise.

Pour toutes activités en entreprise, il convient de se référer à la circulaire DGER/SDPOFE/C2007-2016 du 20 septembre 2007 qui précise les modalités à mettre en œuvre pour les organiser dans le respect de la réglementation en vigueur.

Modules de formation

Module EG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général

S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle	Français	60h	
S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale	ESC	30h	
Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde	Hist-Géo	30h	
Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux	SESG	30h	

Module EG2 Langue et culture étrangères

Objectif général

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Comprendre la langue orale dans des situations sociales et professionnelles. S'exprimer à l'oral en interaction dans des situations sociales et professionnelles.			
S'exprimer à l'oral en continu dans des situations sociales et professionnelles.	LV1	60h	
Comprendre la langue écrite dans des situations sociales et professionnelles.			
S'exprimer par écrit dans des situations sociales et professionnelles.			

Module EG3

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Objectif général

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi. Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité. Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives.	EPS Biologie-écologie	60h 15h	

Module EG4 Culture scientifique et technologique

Objectif général

S'approprier des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'application divers.	Maths	60h	
S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques.	Physique-Chimie	30h	
S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné.	Informatique	30h	

Module EP1 Acte de production et son contexte

Objectif général

Identifier des éléments socio-économiques et biologiques qui caractérisent l'acte de production.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Comprendre l'organisation économique et sociale de la production.	SESG/gestion de l'entreprise et de l'environnement	45h	
Présenter l'organisation et le fonctionnement des êtres vivants.	Biologie-écologie	45h	

Module EP2 Processus de production végétale

Objectif général

Présenter le fonctionnement de processus de production végétale dans une perspective de développement durable.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Présenter le fonctionnement d'un agrosystème. Présenter le fonctionnement d'un processus de production végétale type, dans une perspective de développement durable. Repérer les analogies et les différences entre plusieurs processus de production végétale.	Agronomie ou sciences et techniques horticoles ou viticulture cenologie	45h	

Module EP3 Mise en œuvre d'opérations techniques : Conduite de cultures

Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques de processus de production végétale dans une perspective de développement durable.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Mettre en œuvre, en les justifiant, les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production végétale, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement. Intervenir avec des matériels, assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.	Agronomie STE/agro- équipement	120h 60h	30h : Agronomie STE/agro- équipement Bioécologie

Module EP3

Mise en œuvre d'opérations techniques : Horticulture

Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques d'un processus de production horticole dans une perspective de développement durable.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Identifier le matériel végétal support du processus de production horticole. Acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques en toute sécurité et dans le respect de l'environnement. Utiliser le matériel et les équipements nécessaires à la conduite d'un processus de production horticole, réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau de base en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.	Sciences et techniques horticoles STE/agro- équipement	135h 45h	30h: Sciences et techniques horticoles STE/agro- équipement Bio écologie

Module EP3

Mise en œuvre d'opérations techniques : Vigne et vin

Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques de processus de production vitivinicole dans une perspective de développement durable.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Présenter le fonctionnement d'un processus vinicole dans un environnement donné. Mettre en œuvre, en les justifiant, les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus vitivinicole, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement. Mettre en œuvre des équipements vitivinicoles et assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.	Viticulture- œnologie STE	135h 45h	30h: Viticulture- œnologie STE Bioécologie

Module EP3

Mise en œuvre d'opérations techniques : Agroéquipement

Objectif général

Utiliser et assurer la maintenance conditionnelle des matériels dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité dans une perspective de développement durable, avec une mise en œuvre sur un processus de production végétale.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Identifier les matériels et équipements, aborder leur utilisation et leur fonctionnement à partir de données techniques. Acquérir les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle des matériels. Mettre en œuvre les techniques de travail des matériaux. Justifier les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production végétale. Mettre en œuvre les matériels et outils associé en situation encadrée dans le strict respect de la réglementation et des consignes de sécurité.	STE/Agroé- quipement Agronomie	150h 30h	30h: STE/Agroé- quipement Agronomie Physique- chimie

Classe de seconde professionnelle "Productions végétales - Agroéquipement"

Les unités de formation



Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général du module :

S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle.
- ▶ Objectif 2- S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale.
- ▶ Objectif 3- Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde.
- ▶ Objectif 4- Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module d'enseignement général "Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde" a pour finalité la maîtrise de l'expression orale et écrite et l'acquisition de connaissances, de valeurs et de langages communs.

Il doit permettre à l'apprenant :

- d'exprimer un jugement respectueux d'autrui,
- de réfléchir sur le monde d'aujourd'hui,
- de se confronter à la production artistique d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

Le module EG1 aide à la formation d'opinions raisonnées et favorise l'ouverture au monde et à la culture.

► Objectif 1 : Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle

L'enseignement du français en seconde professionnelle vise les 3 objectifs suivants :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer.
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire.
- devenir un lecteur compétent et critique : confronter des savoirs et des valeurs.

1.1- Produire des écrits variés.

- 1.1.1- Écrire pour soi (prise de notes, brouillons, fiches...).
- 1.1.2- Écrire pour exprimer une émotion, une impression, un avis (expériences vécues, textes littéraires, textes non littéraires).
- 1.1.3- Écrire à partir de contraintes (écriture d'invention, résumés, reformulations...).
- 1.1.4- Respecter les codes de la langue écrite.

1.2- Écouter, s'exprimer et dialoguer.

- 1.2.1- Rendre compte à l'oral d'un événement ancien, récent, d'un travail.
- 1.2.2- Débattre et formuler une opinion en tenant compte de celle d'autrui.
- 1.2.3- Exprimer une émotion, un avis (expériences vécues, textes littéraires, textes non littéraires).
- 1.2.4- S'adapter à la situation de communication (attitudes et langage).

1.3- Pratiquer des activités de lecture diversifiées.

- 1.3.1- Situer des textes et des œuvres dans un contexte social, historique (textes littéraires, encyclopédies, articles de presse...).
- 1.3.2- Établir des liens entre écrit, image, graphique.
- 1.3.3- Distinguer information, commentaire et prise de position.
- 1.3.4- Percevoir les enjeux de l'œuvre littéraire à travers l'intrigue et l'évolution d'un personnage (littératures d'ici et d'ailleurs, théâtre, roman, nouvelle, littérature de jeunesse...).
- 1.3.5- Identifier des choix esthétiques : genres, modes d'écriture, lexique...

▶ Objectif 2 : S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale

L'éducation socioculturelle a pour objectif une préparation à la vie sociale et culturelle par l'acquisition de connaissances et de méthodes permettant, à terme, une participation à la vie locale et l'exercice d'une véritable citoyenneté.

Cette participation à la vie sociale et culturelle trouve dans ce module un début d'application concrète par la réalisation d'un projet collectif (le projet socioculturel) : action concertée et réfléchie, toujours socialisée par le travail en commun et l'engagement individuel qu'elle implique.

La connaissance de l'environnement social et culturel local, l'acquisition d'outils et de techniques diversifiés d'expression et de communication sont indispensables à la réalisation de ce projet.

2.1- Imaginer et créer dans différents domaines d'expression et de communication.

- 2.1.1- Acquérir des outils et des langages.
- 2.1.2- Réaliser des travaux d'expression et de communication
- 2.1.3- Utiliser ces travaux dans le cadre du projet collectif.

2.2- Réaliser un projet collectif : le projet socioculturel.

- 2.2.1- Identifier des ressources sociales et culturelles de l'environnement local (institutionnelles, associatives,...).
- 2.2.2- Choisir un projet et anticiper sa conception.
- 2.2.3- Déterminer et utiliser une méthode pour sa mise en œuvre.
- 2.2.4- Réaliser le projet et l'évaluer.

► Objectif 3 : Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde

Cet objectif permet la découverte et la mémorisation des faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir de nouvelles représentations du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire pour maîtriser des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

On veille à favoriser l'expression orale et écrite.

3.1- Analyser les relations des Européens avec le monde aux époques moderne et contemporaine.

- 3.1.1-Appréhender la vision du monde des Européens et son évolution ("Humanisme et Renaissance" ou "Lumières, droits de l'Homme, Révolution française et l'Europe").
- 3.1.2- Analyser les différentes formes de domination du monde par l'Europe ("Voyages et découvertes du XVIº au XVIIIº siècles" ou "Les premiers empires coloniaux européens du XVIº au XVIIIº siècles").

3.2- Analyser les sociétés du monde actuel, leur inscription dans l'espace, les enjeux et les défis qu'elles ont à relever.

- 3.2.1- Repérer l'inégalité des ressources ("Nourrir les hommes" ou "Les ressources naturelles").
- 3.2.2- Analyser et évaluer les défis du développement et les risques encourus par les sociétés ("Le développement inégal" ou "Les sociétés face aux risques").

► Objectif 4 : Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux

Il s'agit de donner des repères (terminologie, mécanismes simples, données, grandes évolutions) pour comprendre la réalité économique et sociale. Le fil conducteur de l'objectif est la compréhension du circuit économique. On fait référence régulièrement à l'économie du secteur professionnel.

4.1- Appréhender l'organisation de l'activité productive : la production de biens et de services.

- 4.1.1- Identifier les acteurs de l'activité productive.
- 4.1.2- Repérer la diversité des biens et services produits.
- 4.1.3- Acquérir la notion de valeur ajoutée.

4.2- Repérer l'origine et la diversité des revenus des ménages : la répartition.

- 4.2.1- Identifier l'origine des revenus d'activité : de la valeur ajoutée aux revenus.
- 4.2.2- Identifier le rôle de la redistribution.
- 4.2.3- Appréhender la diversité et la disparité des revenus.

4.3- Identifier la structure et l'évolution de la consommation des ménages : la consommation finale et l'épargne.

- 4.3.1- Repérer les différents postes de consommation et leur évolution.
- 4.3.2- Appréhender les notions de niveaux et de conditions de vie.
- 4.3.3- Relier consommation, épargne et endettement.



Langue et culture étrangères

Objectif général du module :

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Comprendre la langue orale dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 2- S'exprimer à l'oral en interaction dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 3- S'exprimer à l'oral en continu dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 4- Comprendre la langue écrite dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 5- S'exprimer par écrit dans des situations sociales et professionnelles.

Niveau A2+ (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL).

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de langues contribuent à l'enrichissement du rapport aux autres. Ils préparent ainsi à la mobilité dans un espace européen et international.

La classe de seconde doit être l'occasion de consolider les acquis du collège : l'atteinte du niveau A2 + est un objectif réaliste et réalisable. Elle doit aussi permettre la poursuite d'études dans le domaine professionnel. Elle est l'occasion d'une initiation à la langue des divers domaines professionnels mais sans exclure les occasions permettant d'enrichir la connaissance des pays dont on étudie la langue.

L'enseignement doit se fonder sur des situations de communication, dans lesquelles l'activité de l'apprenant est centrale. On privilégie l'approche dite actionnelle : la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de ceux que l'on peut réaliser dans la vie réelle. Cette démarche – dans laquelle l'usage des technologies de l'information et de la communication est aussi naturel qu'indispensable – donne du sens aux apprentissages car elle permet de mieux comprendre l'intérêt et la finalité des étapes conduisant à la réalisation d'une tâche communicative précise.

Le module de langue vivante a pour objectif d'amener l'apprenant au niveau A2+ (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) tel que défini par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Les cinq activités langagières doivent toutes faire l'objet d'un entraînement dans le cadre des formations mais il convient d'accorder une place plus importante aux trois compétences de l'oral : compréhension, expression en continu et expression en interaction.



Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Objectif général du module :

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi.
- ▶ Objectif 2- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité.
- ▶ Objectif 3- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

La finalité est de permettre une diversité d'expériences motrices et culturelles.

Les enseignements d'EPS sont structurés selon deux ensembles de compétences :

Compétences propres à l'EPS, de dimension motrice :

- réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée,
- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains,
- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique,
- conduire et maîtriser un affrontement individuel et collectif.
- réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.

Compétences méthodologiques et sociales :

- s'engager lucidement dans la pratique de l'activité,
- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité,
- savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement.

A des fins de diversification, il est attendu qu'au moins trois compétences propres à l'EPS et les trois compétences méthodologiques et sociales organisent l'offre de formation. Quatre APSAES sont à programmer pour répondre à ces exigences.

Les niveaux d'acquisition propres à la seconde professionnelle s'appuient sur le référentiel de compétences attendues dans le programme de l'EPS diffusé dans les textes officiels des ministères de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture et de la Pêche.

Le module doit avoir une dimension interdisciplinaire entre l'EPS et la biologie. Par cette dimension, il concourt à l'apprentissage d'une pratique raisonnée d'activités en relation avec les connaissances sur le fonctionnement du corps. Par la pratique d'activités variées, faisant appel à des notions de santé, de sécurité et de responsabilité, ce module participe à la formation du citoyen.

L'enseignement peut être mené en lien avec le projet pluridisciplinaire d'éducation à la santé.

► Objectif 1 : Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

- 1.1- Accéder à la diversité des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi.
- 1.2- S'engager dans les apprentissages pour enrichir sa motricité et la rendre efficace.
- 1.3- Atteindre des niveaux de pratique optima en adéquation avec son potentiel physique et son profil moteur.
- 1.4- Développer l'image et l'estime de soi pour construire sa relation aux autres.

- 2.3- Identifier les risques et les moyens de prévention au cours du déroulement des APSAES, gérer sa sécurité.
- 2.4- Pratiquer une activité et en analyser les effets sur soi.

► Objectif 3 : Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives

Origine, évolution, diversité des pratiques, cadre réglementaire, éthique...

►Objectif 2 : Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et assurer sa sécurité

- 2.1- Décrire les acteurs biologiques concernés lors des APSAES et leurs interactions, en s'appuyant sur une approche systémique de la physiologie humaine.
- 2.2- Identifier les besoins alimentaires nécessaires à la pratique des activités physiques.



Culture scientifique et technologique

Objectif général du module :

S'approprier des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers.
- ▶ Objectif 2- S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques.
- ▶ Objectif 3- S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de ce module concourent à la formation intellectuelle, professionnelle et citoyenne et à l'acquisition d'une culture scientifique et technologique.

Les démarches pédagogiques mises en oeuvre ont pour objectifs :

- de former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en oeuvre des démarches d'investigation et d'expérimentation initiées au collège,
- de donner une vision globale des connaissances scientifiques et de leurs applications,
- de fournir des outils technologiques, mathématiques et scientifiques pour les disciplines générales et professionnelles,
- d'entraîner au traitement de données en privilégiant l'utilisation de l'outil informatique.

▶ Objectif 1 : S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbreanalyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers

L'enseignement des mathématiques en seconde professionnelle doit permettre notamment la résolution de problèmes issus de la vie courante et de situations techniques.

L'utilisation des calculatrices graphiques et de l'outil informatique est une obligation dans la formation. Ces outils permettent d'une part d'expérimenter, de conjecturer, de construire et d'interpréter des graphiques, d'autre part d'alléger ou d'automatiser certains calculs numériques et algébriques.

On veille à entretenir le calcul mental.

1.1- Organiser et traiter des données statistiques à une variable.

- 1.1.1- Choisir un mode de représentation graphique adapté (diagrammes en secteurs, en bâtons, histogramme).
- 1.1.2- Extraire des informations d'une représentation d'une série statistique.
- 1.1.3- Déterminer des indicateurs de tendance centrale (mode, moyenne et médiane) et des indicateurs de dispersion (étendue et écart interquartiles).

Pour la médiane et les quartiles, on se limite aux séries statistiques continues. La détermination de ces indicateurs s'effectue à partir de la courbe des fréquences cumulées croissantes.

1.1.4- Comparer deux séries statistiques à l'aide de représentations graphiques ou des indicateurs précédents.

1.2- Approcher la notion de probabilité par une démarche expérimentale.

- 1.2.1- Expérimenter puis simuler la prise d'échantillons aléatoires de taille n fixée.
- 1.2.2- Observer la stabilisation relative des fréquences quand n augmente, notion de probabilité.

1.3- S'approprier des notions de base sur les fonctions.

- 1.3.1- Utiliser une calculatrice ou un tableur grapheur afin de déterminer pour une fonction donnée un tableau de valeurs (notions d'image et d'antécédent), sa représentation graphique.
- 1.3.2- Décrire avec un vocabulaire adapté ou un tableau de variation le comportement d'une fonction représentée par une courbe (notions de croissance, décroissance, maximum, minimum)
- 1.3.3- Reconnaître une fonction affine et utiliser ses propriétés (expression algébrique, sens de variation, représentation graphique).
- 1.3.4- Représenter les fonctions carrée et inverse et préciser sur un intervalle donné le sens de variation de ces fonctions.

1.4- Identifier des situations de proportionnalité et résoudre les problèmes associés.

- 1.4.1- Reconnaître par le calcul ou graphiquement que deux suites sont proportionnelles (lien avec la fonction linéaire).
- 1.4.2- Utiliser la proportionnalité dans des situations issues de la vie courante, des autres disciplines, de la vie économique et professionnelle (pourcentages, taux, dosages, échelles, calculs d'intérêts,...).

1.5- Résoudre un problème du premier degré issu de situations concrètes.

- 1.5.1- Rechercher et organiser l'information, traduire le problème posé à l'aide d'équations ou d'inéquations du premier degré à une inconnue, de systèmes linéaires de deux équations à deux inconnues.
- 1-5-2- Choisir une méthode de résolution adaptée au problème, le résoudre et analyser le résultat.

1.6- Utiliser des outils et des raisonnements en géométrie.

- 1.6.1- Construire une figure plane et représenter un solide à l'aide des instruments de construction usuels et d'un logiciel de géométrie dynamique.
- 1.6.2- Utiliser des théorèmes et des formules pour calculer une longueur, la mesure d'un angle, l'aire d'une surface, le volume d'un solide.

► Objectif 2 : S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques

L'utilisation des TICE et notamment de l'Internet est une obligation dans la formation. Elle permet la mise en œuvre de logiciels d'acquisition et de traitements de données ou la simulation d'expériences.

Les exemples peuvent être pris dans le domaine professionnel et dans le cadre du développement durable.

2.1- Décrire la structure et les propriétés de la matière au niveau microscopique et macroscopique.

- 2.1.1- Décrire la composition d'un atome (nucléons, structure électronique en couches, utilisation de la classification périodique).
- 2.1.2- Expliciter la formation des molécules et des ions monoatomiques courants (règles de stabilité du duet et de l'octet); nommer les espèces chimiques (ions, molécules, composés ioniques); représenter quelques molécules simples (représentation de Lewis).
- 2.1.3- Déterminer une quantité de matière (exprimée en moles) d'une espèce chimique à partir de sa masse ou de son volume (pour les gaz).

2.2- Montrer que la matière se présente sous une multitude de formes sujettes à transformations.

2.2.1- Distinguer transformation physique et transformation

chimique (exemples, caractéristiques essentielles de ces transformations).

- 2.2.2- Modéliser une transformation chimique (écriture de l'équation d'une réaction chimique).
- 2.2.3- Effectuer un bilan de matière simple.

2.3- Montrer que l'énergie peut revêtir différentes formes qui se transforment l'une dans l'autre.

- 2.3.1- Citer des sources d'énergie et nommer les différentes formes d'énergie.
- 2.3.2- Identifier des transformations d'énergies (chaîne énergétique, principe de conservation, rendement énergétique, puissance).
- 2.3.3- Raisonner des choix énergétiques en matière de coût et d'impact sur l'environnement.

► Objectif 3 : S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné

- 3.1- Utiliser de manière pertinente les outils bureautiques (pour produire et traiter des données) et les outils de communication (pour communiquer et échanger).
- 3.1.1- Utiliser son espace de travail dans un environnement en réseau (gestion des fichiers et des espaces de stockage des

données, principes communs d'utilisation des logiciels).

- 3.1.2- Saisir et mettre en page un texte en valorisant l'automatisation des mises en formes (caractères, paragraphes, pages, tableaux).
- 3.1.3- Élaborer une feuille de calcul en mobilisant des fonctions simples et la recopie de formules.
- 3.1.4- Raisonner le choix d'un type de graphique pertinent à partir d'un traitement de données numériques.
- 3.1.5- Utiliser de façon optimale les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le Web.
- 3.1.6- Communiquer en utilisant différents types de messageries et d'outils de travail de groupe adaptés à l'information à diffuser.

3.2- Situer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'environnement social et culturel.

- 3.2.1- Intégrer dans sa pratique les règles du droit relatif à l'Internet et à l'utilisation des TIC (risques encourus, protection des utilisateurs et des données) en tant que citoyen utilisateur des TIC et acteur du monde professionnel.
- 3.2.2- Faire preuve d'esprit critique face aux résultats obtenus en utilisant les TIC.



Acte de production et son contexte

Objectif général du module :

Identifier des éléments socio-économiques et biologiques qui caractérisent l'acte de production.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Comprendre l'organisation économique et sociale de la production.
- ▶ Objectif 2- Présenter l'organisation et le fonctionnement des êtres vivants.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module, qui s'adresse à l'ensemble des secondes professionnelles "Productions", est à visée professionnelle : les contenus disciplinaires doivent être considérés comme des outils des pratiques professionnelles et enseignés comme tels.

L'objectif 1 vise à initier les apprenants de seconde professionnelle à la façon dont les entreprises sont organisées pour produire des biens et des services agricoles.

Il s'agit, à partir de situations professionnelles concrètes, d'acquérir :

- une représentation cohérente de l'organisation de la production au niveau de l'entreprise,
- des bases, principalement en termes de notions et de vocabulaire.

L'objectif 2 vise à faire acquérir les connaissances et les méthodes relatives au monde du vivant. Ces connaissances constituent les bases scientifiques nécessaires à la compréhension des techniques à mettre en oeuvre dans le domaine de la production.

L'enseignement doit faire une large place aux études concrètes : elles doivent conduire l'apprenant à observer et à comprendre l'organisation et le fonctionnement des êtres vivants, leurs relations avec le milieu et au final, à l'acquisition de méthodes et de notions fondamentales.

▶ Objectif 1 : Présenter l'organisation économique et sociale de la production

- 1.1- Identifier les facteurs de production et les spécificités de l'acte de production : activités agricoles, nature et combinaison des facteurs de production.
- 1.2- Repérer les flux entre l'entreprise et son environnement : amont/aval, nature et importance des flux.
- 1.3- Prendre en compte l'environnement professionnel, juridique et social : organisations professionnelles, entreprises individuelles et sociétés, statut des personnes.

Objectif 2 : Présenter l'organisation et le fonctionnement des êtres vivants dans leur environnement

- 2.1- Décrire l'organisation et le fonctionnement général des animaux et des végétaux.
- 2.2- Identifier et discriminer les êtres vivants.
- 2.3- Situer les êtres vivants dans leur environnement : interactions entre les êtres vivants et leur environnement, relations entre les êtres vivants, stratégies d'occupation de l'espace.



Processus de production végétale

Objectif général du module :

Présenter le fonctionnement de processus de production végétale dans une perspective de développement durable.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Présenter le fonctionnement d'un agrosystème.
- ▶ Objectif 2- Présenter le fonctionnement d'un processus de production végétale type, dans une perspective de développement durable.
- ▶ Objectif 3- Repérer les analogies et les différences entre plusieurs processus de production végétale.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module est commun aux 4 supports du domaine végétal. Il doit permettre à l'apprenant de découvrir le fonctionnement de processus de production végétale dans un environnement donné.

L'objectif 1 privilégie l'approche systémique de l'unité de production pour comprendre le fonctionnement de l'agrosystème. L'objectif 2 est davantage centré sur une production végétale pour comprendre les finalités des opérations techniques et découvrir les étapes d'un processus de production végétale.

L'objectif 3 permet de mettre en évidence les analogies et les différences entre plusieurs processus notamment sur la durée du cycle de production et les modes de productions, afin de sensibiliser les apprenants à la diversité des pratiques.

L'accent doit aussi être mis sur les enjeux sociaux et environnementaux dans une perspective de développement durable. L'enseignement de ce module s'appuie sur des activités diversifiées : visites, observations de cas concrets, travaux documentaires, etc.

À ce titre ce module concourt aussi à la consolidation de compétences méthodologiques et à la définition du projet professionnel de l'apprenant.

► Objectif 1 : Présenter le fonctionnement d'un agrosystème

1.1- Identifier les principales utilisations d'une production végétale au sein d'un territoire.

Production de biomasse, fonction alimentaire, fonction écologique, fonction esthétique ou paysagère, fonction énergétique.

1.2- Représenter schématiquement le fonctionnement d'un agrosystème à l'échelle de l'unité de production (parcelle, serre...).

Approche systémique simplifiée et centrée sur l'aspect biophysique.

▶Objectif 2 : Présenter le fonctionnement d'un processus de production végétale type, dans une perspective de développement durable

2.1- Identifier les ressources mobilisées dans le fonctionnement d'un processus de production végétale.

Nature, quantité de la ressource (sol, sous-sol, équipements, eau, intrants, hommes, capitaux...).

2.2- Présenter les séquences d'opérations techniques nécessaires à l'élaboration de produits végétaux.

Finalités des opérations techniques, cycle, succession et positionnement spatio-temporel.

2.3- Présenter le devenir des produits issus de la production végétale.

Modes de transformation et de commercialisation.

2.4- Identifier les principaux indicateurs de performances techniques et environnementales.

Rendement, qualité, effets sur l'environnement.

▶ Objectif 3 : Repérer les analogies et les différences entre plusieurs processus de production végétale

Approche comparative élémentaire : diversité du cycle de culture, du mode de production.



Mise en œuvre des opérations techniques : Conduite de cultures

Objectif général du module :

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques de processus de production végétale dans une perspective de développement durable.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Mettre en œuvre, en les justifiant, les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production végétale, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.
- ▶ Objectif 2- Intervenir avec des matériels, assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module doit permettre à l'apprenant d'acquérir des savoir-faire et des savoirs, nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques.

C'est au travers d'activités concrètes, menées au niveau de la parcelle, à partir de plusieurs cultures-supports laissées à l'initiative de l'établissement, qu'est conduite une approche professionnelle élémentaire, confortée ensuite en baccalauréat professionnel.

Les mises en situations professionnelles : observations du végétal et du milieu, interventions sur le végétal et le milieu, manipulation de produits et de charges, ainsi que l'apprentissage de la conduite de matériels, occupent une place essentielle dans ce module. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés sont prévus pour conforter ces apprentissages.

▶ Objectif 1 : Mettre en œuvre, en les justifiant, les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production végétale, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

- 1.1- Caractériser les états d'une parcelle (peuplement, sol, climat, milieu biologique)
- 1.2- Mettre en œuvre les principales opérations techniques liées à la conduite d'une culture, en respectant les consignes.
- 1.3- Mettre en relation les principaux états de la parcelle et les interventions réalisées. Dimension "observation" sans diagnostic, ni prise de décision.
- 1.4- Identifier les principaux risques humains et environnementaux liés à ces opération techniques.
- 1.5- Assurer l'enregistrement des opérations réalisées.

► Objectif 2 : Intervenir avec des matériels, assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau

- 2.1- Reconnaître les différents matériels et équipements utilisés en production végétale et identifier leur fonction globale.
- 2.2- Identifier les caractéristiques principales des matériels et équipements dans l'objectif d'assurer leur bon fonctionnement.
- 2.3- Définir et identifier succinctement les constituants d'un matériel.
- 2.4- Respecter la législation en vigueur pour la conduite des automoteurs.
- 2.5- Utiliser des matériels et équipements en sécurité.
- 2.6- Acquérir les premiers gestes professionnels en vue d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau des matériels et équipements.



Mise en oeuvre des opérations techniques : Horticulture

Objectif général du module :

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques d'un processus de production horticole dans une perspective de développement durable.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Identifier le matériel végétal support du processus de production horticole.
- ▶ Objectif 2- Acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.
- ▶ Objectif 3- Utiliser le matériel et les équipements nécessaires à la conduite d'un processus de production horticole, réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module doit permettre à l'apprenant d'acquérir des savoir-faire et des savoirs, nécessaires à la mise en œuvre d'opérations techniques.

Ces apprentissages sont réalisés au travers d'activités concrètes menées sur différentes cultures laissées au choix de l'établissement à partir de 2 supports relatifs aux activités des secteurs de production horticole.

Ils permettent une approche professionnelle élémentaire qui sera confortée ensuite en baccalauréat professionnel. Le choix des cultures supports est essentiel car il conditionne l'atteinte des objectifs.

Les mises en situations professionnelles : observations, interventions sur les cultures, participation aux opérations de mise en marché, apprentissage de la conduite de matériels, occupent une place essentielle dans ce module. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés sont prévus pour conforter ces apprentissages spécifiques.

► Objectif 1 : Identifier le matériel végétal support du processus de production

- 1.1- Reconnaître les principaux végétaux horticoles cultivés à différents stades de développement. Nomenclature horticole.
- 1.2- Décrire les caractéristiques des végétaux. Berceau d'origine, mode de multiplication, caractéristiques morphologiques, exigences pédoclimatiques, utilisation.

► Objectif 2 : Acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

- 2.1- Réaliser la multiplication des végétaux.
- 2.2- Mettre en place une culture.
- 2.3- Assurer le suivi et l'entretien de la culture.
- 2.4- Réaliser les opérations de mise en marché des produits. Techniques de récolte, préparation de commande.
- 2.5- Assurer l'enregistrement des opérations réalisées.

▶ Objectif 3 : Mettre en œuvre des équipements nécessaires à la conduite de processus de production horticole, réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

- 3.1- Identifier les caractéristiques principales des matériels et équipements, dans l'objectif d'assurer leur bon fonctionnement
- 3.2- Mettre en œuvre du matériel et des équipements horticoles.
- 3.3- Réaliser les gestes professionnels en vue d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.



Mise en oeuvre des opérations techniques : Vigne et vin

Objectif général du module :

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques d'un processus de production vitivinicole dans une perspective de développement durable.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Présenter le fonctionnement d'un processus vinicole dans un environnement donné.
- ▶ Objectif 2- Mettre en œuvre, en les justifiant, les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus vitivinicole, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.
- ▶ Objectif 3- Mettre en œuvre des équipements vitivinicoles et assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module doit permettre à l'apprenant d'acquérir des savoir-faire et des savoirs, nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques.

Il est construit en deux parties et doit permettre à l'apprenant :

- d'avoir une vision d'ensemble du fonctionnement d'un processus de production vinicole, en complément des apports sur le processus de production végétale abordé dans l'EP2 (objectif 1).
- d'acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques (objectifs 2 et 3).

C'est au travers d'activités concrètes, menées au niveau de la parcelle et de la cave, à partir de plusieurs situations supports laissées à l'initiative de l'établissement, qu'est conduite une approche professionnelle élémentaire, confortée ensuite en baccalauréat professionnel.

Les mises en situations professionnelles : observations du végétal et du milieu, interventions sur le végétal, le milieu, la matière première et le vin, manipulations de produits et de matériels, apprentissage de la conduite de matériels, occupent une place essentielle dans ce module. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés sont prévus pour conforter ces apprentissages.

► Objectif 1 : Présenter le fonctionnement d'un processus vinicole dans un environnement donné

- 1.1- Présenter, à partir d'observations, les principales étapes d'un processus vinicole : transformation, élevage et conditionnement.
- 1.2- Décrire un mode de vinification.
- 1.3- Identifier les ressources mobilisées dans le fonctionnement d'un processus vinicole : matière première, hommes, équipements, eau, additifs.
- 1.4- Identifier les effets possibles sur l'environnement des pratiques vinicoles : effluents de cave, énergie, eau.

▶ Objectif 2 : Mettre en œuvre, en les justifiant, les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus vitivinicole, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

2.1- Caractériser les états d'une parcelle : pied de vigne, peuplement, sol, climat et milieu biologique. Description succincte. 2.2- Caractériser la matière première et le vin. Initiation à l'analyse sensorielle, contrôles analytiques sommaires.

- 2.3- Acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des principales opérations techniques. Taille et entretien de la vigne, récolte du raisin, élaboration d'un vin.
- 2.4- Identifier les principaux risques humains et environnementaux liés à ces opérations techniques.
- 2.5- Assurer l'enregistrement des opérations réalisées.

▶ Objectif 3 : Mettre en œuvre des équipements vitivinicoles dans une perspective de développement durable et assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau

- 3.1- Identifier les caractéristiques principales des matériels et des équipements dans l'objectif d'assurer leur bon fonctionnement.
- 3.2- Mettre en œuvre des équipements vitivinicoles à partir des données techniques.
- 3.3- Réaliser les premiers gestes professionnels en vue d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.



Mise en oeuvre des opérations techniques : Agroéquipement

Objectif général du module :

Utiliser et assurer la maintenance conditionnelle des matériels dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité dans une perspective de développement durable, avec une mise en œuvre sur un processus de production végétale.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Identifier les matériels et équipements, aborder leur utilisation et leur fonctionnement à partir de données techniques.
- ▶ Objectif 2- Réaliser les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle des matériels.
- ▶ Objectif 3- Mettre en œuvre les techniques de travail des matériaux.
- ▶ Objectif 4- Justifier les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production végétale.
- ▶ Objectif 5- Mettre en œuvre les matériels et outils associés en situation encadrée dans le strict respect de la réglementation et des consignes de sécurité.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à faire acquérir une première démarche d'appropriation des matériels et outils, des premiers savoir-faire gestuels et de la conduite. L'apprenant doit en outre pouvoir citer la fonction globale d'un matériel et outil, repérer ses principales caractéristiques techniques afin de pouvoir assurer la maintenance conditionnelle en situation encadrée.

La pluridisciplinarité vise à comprendre l'impact du travail mécanisé sur les pratiques culturales dans une perspective de développement durable. A partir de risques identifiés, il s'agit de mobiliser les moyens de prévention pour limiter les risques professionnels.

Les choix techniques et pédagogiques doivent être traités dans une logique de développement durable et dans le respect de l'intégrité physique des intervenants.

► Objectif 1- Identifier les matériels, aborder leur utilisation et leur fonctionnement à partir de données techniques

- 1.1- Reconnaître les matériels, outils et équipements associés et leur(s) fonction(s).
- 1.2- Identifier la fonction globale des matériels, outils et équipements associés.
- 1.3- Se repérer dans une notice d'utilisation et trouver une information relative à une fonction.
- 1.4- Identifier les principaux composants permettant la compréhension du fonctionnement dans l'objectif d'en assurer la maintenance conditionnelle.

▶ Objectif 2 : Réaliser les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle des matériels

- 2.1- Se repérer dans l'atelier, identifier les outils et matériels, les associer à leur fonction et à leur utilisation.
- 2.2- Réaliser l'entretien courant et la maintenance conditionnelle.
- 2.3- Appliquer les gestes et postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles.
- 2.4- Appliquer les consignes liées à l'élimination des déchets dans le respect de l'environnement et de la réglementation.

► Objectif 3 : Mettre en œuvre les techniques de travail des matériaux

- 3.1- Lire et interpréter un dessin technique simple.
- 3.2- Réaliser des pièces et assemblages simples en respectant les règles de sécurité.

► Objectif 4 : Justifier les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production végétale

- 4.1- Caractériser succinctement les états d'une parcelle (peuplement, milieu).
- 4.2- Justifier les principales opérations techniques liées à la conduite d'une culture dans une situation donnée.
- 4.3- Identifier les principaux risques humains et environnementaux liés à ces opérations techniques.
- 4.4- Assurer l'enregistrement des opérations réalisées.

▶ Objectif 5 : Mettre en œuvre les matériels et outils associés en situation encadrée dans le strict respect de la réglementation et des consignes de sécurité

- 5.1- Préparer les matériels et outils.
- 5.2- Réaliser les réglages de base.
- 5.3- Mettre en œuvre les matériels.
- 5.4- Nettoyer et remiser les matériels et outils utilisés.

Siglier

APSAES Activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi

EG Enseignement général

EP Enseignement professionnel

EPLEFPA Établissement public local d'enseignement et de formation professionnel agricole

EPS Éducation physique et sportive

ESC Éducation socio-culturelle

LV Langue vivante

SESG Science économique, sociales et de gestion

STE Sciences et techniques des équipements

TIC Technologies de l'information et de la communication

TICE Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement

TP Travaux pratiques

Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-direction des politiques de formation et d'éducation Bureau des diplômes de l'enseignement technique 1 ter avenue de Lowendal - 75700 Paris 07SP

Juillet 2009